

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 103**27 janvier 2004****SOMMAIRE**

A.T.F. Participations, S.à r.l., Mersch.....	4915	Ensor S.A.H., Mamer.....	4915
AG Développement S.A.H., Luxembourg.....	4940	Erresse Financière S.A., Luxembourg.....	4914
Albael S.A., Luxembourg.....	4920	Europe Tool Company S.A.....	4909
Alcazar S.A., Luxembourg.....	4944	Everest Industrie S.A., Esch-sur-Alzette.....	4910
Anosoc S.A., Luxembourg.....	4920	Facit Data S.A., Luxembourg.....	4939
Arcaniel Holding S.A., Luxembourg.....	4924	Facit Data S.A., Luxembourg.....	4939
Arend-Fischbach, S.à r.l., Mersch.....	4939	Facit Data S.A., Luxembourg.....	4939
Arend-Fischbach, S.à r.l., Mersch.....	4939	FC Financing & Consulting S.A., Luxembourg...	4924
Arka Participations S.A., Senningerberg.....	4904	Fersach S.A., Mamer.....	4908
Ateliers Emile Gorza et Fils, S.à r.l., Beringen- Mersch.....	4910	Fialbo Finance S.A.H., Luxembourg.....	4925
Athenon S.A., Luxembourg.....	4924	Fidimmo S.A., Luxembourg.....	4940
B.M.C. S.A., Business Media Concept S.A., Ramel- dange.....	4919	Fidra S.A., Luxembourg.....	4925
Bayerische Entwicklung S.A., Luxembourg.....	4919	Flexpack Trading International S.A., Luxembourg	4918
Berberis Holding S.A., Luxembourg.....	4924	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4899
Blumenthal Jardinage & Hydroculture, S.à r.l., Hivange.....	4941	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4899
BPU Banca International S.A., Luxembourg.....	4916	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4900
BPU Banca International S.A., Luxembourg.....	4916	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4900
C.R.B. S.A.H., Luxembourg.....	4925	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4901
Clarisse S.A., Luxembourg.....	4937	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4901
(La) Colonne, S.à r.l., Luxembourg.....	4917	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4901
Corbigny Investissement S.A., Luxembourg.....	4925	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4902
Corbigny S.A.H., Luxembourg.....	4925	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4902
Covifa Luxembourg International, S.à r.l., Müns- bach.....	4898	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4902
Crumens International, S.à r.l., Münsbach.....	4942	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxem- bourg.....	4903
Danske Bank International S.A., Luxembourg....	4944	Framefin Holding S.A., Luxembourg.....	4940
Dendra Investments S.A.H., Luxembourg.....	4918	G.I. Beteiligung S.A., Luxembourg.....	4917
Dennemeyer & Co, S.à r.l., Howald.....	4905	Global Media Systems S.A., Luxembourg.....	4914
Développements Immobilières Klestadt (D.I.K.), S.à r.l., Luxembourg.....	4917	GSI S.A., Luxembourg.....	4941
Di Corso Holding S.A.....	4905	HCEPP II Luxembourg Master II, S.à r.l., Luxem- bourg.....	4920
Di Corso Holding S.A., Mamer.....	4912	Health & Beauty Eurodeal Limited S.A., Luxem- bourg.....	4913
Distral S.A., Luxembourg.....	4910	Health & Beauty Eurodeal Limited S.A., Luxem- bourg.....	4913
Dorazine Finance S.A., Luxembourg.....	4925		
E.I.S., Esufac Insurance Services S.A., Luxem- bourg.....	4943		
Ensor S.A.H.....	4906		

bourg	4914	Maringa Holding S.A., Luxembourg	4944
Hi-Tech Development and Research S.A., Luxembourg	4911	Marowinia Holding S.A., Luxembourg	4938
Hi-Tech Development and Research S.A., Luxembourg	4912	Menuiserie Schwalen, S.à r.l., Ettelbruck	4912
Horizon Bleu S.A.	4903	Michiko S.A., Mersch	4898
Horizon Bleu S.A., Mamer	4913	Mollin S.A.H.	4908
Hubis S.A., Greiveldange	4937	Mollin S.A.H., Mamer	4915
Igicorp S.A., Luxembourg	4929	Mont d'Or S.A.H., Mamer	4911
Imacorp Business Centre S.A.	4942	NG Investissement S.A.H., Luxembourg	4938
Immoconstrukta S.A., Luxembourg	4909	Partout Investment S.A.	4904
International Clothing Company S.A., Luxembourg	4943	Partout Investment S.A., Mamer	4909
International Clothing Company S.A., Luxembourg	4943	Paul Thiltges Distributions, S.à r.l., Luxembourg .	4910
International Participation Company S.A.H. (IPARCO), Luxembourg	4942	Petit Jos et Fils, S.à r.l., Munsbach	4941
(Les) Jardins de la Musique, S.à r.l., Luxembourg .	4919	Promocalor S.A., Luxembourg	4940
Jupiter S.A.H., Luxembourg	4904	Promothermis S.A., Luxembourg	4938
Kensalys S.A., Luxembourg	4944	Realstar Healthcare, S.à r.l., Luxembourg	4938
Key Capital S.A., Luxembourg	4904	Riesling S.A.H.	4905
Latcem S.A., Luxembourg	4930	Riesling S.A.H., Mamer	4918
Latcem S.A., Luxembourg	4930	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4906
Lazare S.A.	4942	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4906
Link Holding S.A., Luxembourg	4930	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4907
Lunasole S.A.	4905	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4907
Lunasole S.A., Mamer	4917	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4907
Luxding Holding S.A.	4942	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4908
Magia S.A.H., Alzingen	4903	Safetiroute, S.à r.l., Moutfort	4908
Malay Investors (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	4943	Satalux S.A., Luxembourg	4910
		Selim S.A., Luxembourg	4926
		Socrate S.A., Luxembourg	4941
		St Germain Immobilière S.A., Luxembourg	4943
		Thoms S.A.H., Luxembourg	4906
		West Air Luxembourg S.A., Luxembourg	4909

COVIFA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 82.623.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 24 mai 2002 que MILLS GLOBAL II L.L.C., une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 1300, Wilson Boulevard, Suite 400, Arlington, VA 22209, USA, est dorénavant associé unique de la société COVIFA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l.

Münsbach, le 6 janvier 2004.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2004, réf. LSO-AM01488. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002373.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2004.

MICHIKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 30.233.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07568, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 décembre 2003.

Pour MICHIKO S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(001673.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.
Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Etat des recettes et dépenses arrêté au 31 décembre 1994

Recettes	1994	1993
Dons	87.500,- LUF	0,- LUF
Produits financiers	15.501,- LUF	0,- LUF
Excédent de dépenses	223.647,- LUF	0,- LUF
Total:	326.648,- LUF	0,- LUF
Dépenses	1994	1993
Frais de fonctionnement	43.945,- LUF	0,- LUF
Conférences	62.822,- LUF	0,- LUF
Dons	2.000,- LUF	0,- LUF
Formation		
Activités sportives		
Produits financiers		
Aide humanitaire		
Expositions/Publications	217.881,- LUF	0,- LUF
Total:	326.648,- LUF	0,- LUF

Etat des avoirs et des dettes au 31 décembre 1994

Actif	1994	1993
Avoir en banque	223.853,- LUF	0,- LUF
Avoir en CCP	52.500,- LUF	0,- LUF
Excédent de l'exercice	223.647,- LUF	0,- LUF
Total:	500.000,- LUF	0,- LUF
Passif	1994	1993
Fonds social	500.000,- LUF	0,- LUF
Total:	500.000,- LUF	0,- LUF

Luxembourg, le 21 février 1995.

G. Fournel / Signatures

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001327.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.
Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Etat des recettes et dépenses arrêté au 31 décembre 1995

Recettes	1995	1994
Dons	849.104,- LUF	87.500,- LUF
Produits financiers	13.131,- LUF	15.501,- LUF
Excédent de dépenses	67.427,- LUF	223.647,- LUF
Total:	929.662,- LUF	326.648,- LUF
Dépenses	1995	1994
Frais de fonctionnement	54.250,- LUF	43.945,- LUF
Conférences	24.452,- LUF	62.822,- LUF
Dons	5.000,- LUF	2.000,- LUF
Formation	50.587,- LUF	
Activités sportives	370.761,- LUF	
Produits financiers	275,- LUF	
Aide humanitaire	251.837,- LUF	
Expositions/Publications	172.500,- LUF	217.881,- LUF
Total:	929.662,- LUF	326.648,- LUF

Etat des avoirs et des dettes au 31 décembre 1995

Actif	1995	1994
-------	------	------

Avoir en banque	184.809,- LUF	223.853,- LUF
Avoir en CCP	24.117,- LUF	52.500,- LUF
Excédent de l'exercice	291.074,- LUF	223.647,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF
<i>Passif</i>	1995	1994
Fonds social.	500.000,- LUF	500.000,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF

Luxembourg, le 27 février 1996.

G. Fournel / Signatures

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001328.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Budget prévisionnel 1995

<i>Recettes</i>	1995	<i>Dépenses</i>	1995
Dons et sponsoring	350.000,-	Frais de fonctionnement	50.000,-
Loterie		Conférences	70.000,-
Produits financiers	20.000,-	Formation continue	75.000,-
Boni de l'exercice 1994	276.353,-	Aide humanitaire	250.000,-
		Participation FIL	30.000,-
		Activités sportives	100.000,-
Excédent de dépenses		Excédent de recettes	71.353,-
Total:	646.353,-	Total:	646.353,-

Luxembourg, le 21 février 1995.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001329.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Etat des recettes et dépenses arrêté au 31 décembre 1996

<i>Recettes</i>	1996	1995
Dons	530.750,- LUF	849.104,- LUF
Produits financiers	8.732,- LUF	13.131,- LUF
Excédent de dépenses		67.427,- LUF
Total:	539.482,- LUF	929.662,- LUF
<i>Dépenses</i>	1996	1995
Frais de fonctionnement	152.825,- LUF	54.250,- LUF
Conférences	32.142,- LUF	24.452,- LUF
Dons	65.000,- LUF	5.000,- LUF
Formation		50.587,- LUF
Activités sportives	7.032,- LUF	370.761,- LUF
Produits financiers	482,- LUF	275,- LUF
Aide humanitaire.		251.837,- LUF
Expositions/Publications	165.979,- LUF	172.500,- LUF
Excédents de recettes	116.022,- LUF	
Total:	539.482,- LUF	929.662,- LUF

Etat des avoirs et des dettes au 31 décembre 1996

<i>Actif</i>	1996	1995
Avoir en banque	321.906,- LUF	184.809,- LUF

Avoir en CCP	3.042,- LUF	24.117,- LUF
Excédent de l'exercice	175.052,- LUF	291.074,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF
<i>Passif</i>	1996	1995
Fonds social	500.000,- LUF	500.000,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF

Luxembourg, le 25 février 1997.

G. Fournel / Signatures

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001330.2//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Budget prévisionnel 1996

<i>Recettes</i>	1996	<i>Dépenses</i>	1996
Dons et sponsoring	400.000,-	Frais de fonctionnement	130.000,-
Loterie	300.000,-	Conférences	70.000,-
Produits financiers	10.000,-	Formation continue	50.000,-
Boni de l'exercice 1995	208.926,-	Aide humanitaire	250.000,-
		Participation FIL	100.000,-
		Activités sportives	200.000,-
		Excédent de recettes	118.926,-
Total:	918.926,-	Total:	918.926,-

Luxembourg, le 27 février 1996.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001359.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KUNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Etat des recettes et dépenses arrêté au 31 décembre 1997

<i>Recettes</i>	1997	1996
Dons	248.050,- LUF	530.750,- LUF
Produits financiers	9.488,- LUF	8.732,- LUF
Excédent de dépenses		
Total:	257.538,- LUF	539.482,- LUF
<i>Dépenses</i>	1997	1996
Frais de fonctionnement	15.440,- LUF	152.825,- LUF
Conférences	19.982,- LUF	32.142,- LUF
Dons	1.000,- LUF	65.000,- LUF
Formation		
Activités sportives	56.540,- LUF	7.032,- LUF
Produits financiers	300,- LUF	482,- LUF
Aide humanitaire		
Expositions/Publications	81.249,- LUF	165.979,- LUF
Excédent de recettes	83.027,- LUF	116.022,- LUF
Total:	257.538,- LUF	539.482,- LUF

Etat des avoirs et des dettes au 31 décembre 1997

<i>Actif</i>	1997	1996
Avoir en banque	397.598,- LUF	321.906,- LUF
Avoir en CCP	10.377,- LUF	3.042,- LUF

Excédent de l'exercice	92.025,- LUF	175.052,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF
<i>Passif</i>	1997	1996
Fonds social.	500.000,- LUF	500.000,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF

Luxembourg, le 13 février 1998.

G. Fournel / Signatures

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001362.2//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Budget prévisionnel 1997

<i>Recettes</i>	1997	<i>Dépenses</i>	1997
Dons et sponsoring	300.000,-	Frais de fonctionnement	80.000,-
Produits financiers	10.000,-	Conférences	70.000,-
Boni de l'exercice 1996	324.948,-	Formation continue	50.000,-
		Aide humanitaire	200.000,-
		Participation FIL	150.000,-
		Activités sportives	150.000,-
Excédent de dépenses	65.052,-	Excédent de recettes	
Total:	700.000,-	Total:	700.000,-

Luxembourg, le 25 février 1997.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07387. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001364.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Etat des recettes et dépenses arrêté au 31 décembre 1998

<i>Recettes</i>	1998	1997
Dons	289.700,- LUF	248.050,- LUF
Produits financiers	9.385,- LUF	9.488,- LUF
Excédent de dépenses		
Total:	299.085,- LUF	257.538,- LUF
<i>Dépenses</i>	1998	1997
Frais de fonctionnement	34.910,- LUF	15.440,- LUF
Conférences	10.000,- LUF	19.982,- LUF
Dons	53.184,- LUF	1.000,- LUF
Formation	21.975,- LUF	
Activités sportives	19.840,- LUF	56.540,- LUF
Produits financiers	50,- LUF	300,- LUF
Expositions/Publications	120.226,- LUF	81.249,- LUF
Excédent de recettes	38.900,- LUF	83.027,- LUF
Total:	299.085,- LUF	257.538,- LUF

Etat des avoirs et des dettes au 31 décembre 1998

<i>Actif</i>	1998	1997
Avoir en banque	356.774,- LUF	397.598,- LUF
Avoir en CCP	90.101,- LUF	10.377,- LUF
Excédent de l'exercice	53.125,- LUF	92.025,- LUF
Total:	500.000,- LUF	500.000,- LUF

<i>Passif</i>		1998	1997
Fonds social	500.000,-	LUF	500.000,- LUF
Total:	500.000,-	LUF	500.000,- LUF

Luxembourg, le 15 février 1999.

G. Fournel / Signatures

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001366.2//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etablissement d'utilité publique fondé en 1993.

Budget prévisionnel 1998

<i>Recettes</i>	1998	<i>Dépenses</i>	1998
Dons et sponsoring	200.000,-	Frais de fonctionnement	50.000,-
Produits financiers	10.000,-	Conférences.	70.000,-
Boni de l'exercice 1997	407.975,-	Formation continue	20.000,-
		Aide humanitaire	200.000,-
		Participation FIL	50.000,-
		Activités sportives	50.000,-
		Publications	260.000,-
Excédent de dépenses	82.025,-	Excédent de recettes	
Total:	700.000,-	Total:	700.000,-

Luxembourg, le 13 février 1998.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001369.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HORIZON BLEU S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 52.191.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 janvier 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001540.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

MAGIA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Wester.

R. C. Luxembourg B 46.715.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001547.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

JUPITER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 34.202.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2003

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2004.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001534.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

PARTOUT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.986.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 janvier 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001541.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ARKA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1670 Senningerberg, 7, am Hueschterterboesch.
R. C. Luxembourg B 89.835.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001542.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

KEY CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.533.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire de notre société tenue en date du 8 décembre 2003 que:

Suite à la démission des trois administrateurs:

- M. Alfons Claessens, demeurant à NL-6325 BP Berg en Terblijt, 58, Valkenburgerstraat;

- Mme Anne Bemelen, demeurant à NL-6325 BP Berg en Terblijt, 58, Valkenburgerstraat;

- la société TRANS-CONTINENTAL DEVELOPMENT COMPANY INCORPORATED, ayant son siège social aux Iles Turks and Caicos;

ont été nommés nouveaux administrateurs en remplacement:

- M. John Weber, conseil fiscal, demeurant à L-2672 Luxembourg, 15, rue de Virton,

- M. Fred Alessio, comptable, demeurant à L-3630 Kayl, 20, rue de Dudelange,

- M. Aniel Gallo, réviseur d'entreprises, demeurant à L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001549.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DI CORSO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 32.214.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 janvier 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001543.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LUNASOLE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.737.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 janvier 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001544.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

RIESLING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 42.358.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 janvier 2004.

Pour la société

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001545.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DENNEMEYER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 55, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 21.880.

Il résulte d'une lettre de Monsieur David Dossot adressée à DENNEMEYER & CO, S.à r.l. en date du 29 novembre 2003 que celui-ci démissionne de ses fonctions d'administrateur.

En conséquence, le conseil d'administration de la société DENNEMEYER & CO, S.à r.l. se compose dorénavant comme suit:

Gérants techniques: John Dennemeyer

Jean Bleyer

Gérants administratifs: Cathy Dennemeyer

Paul Dennemeyer

Sigmar Lampe

Romain Hoffmann

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001559.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

THOMS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.459.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 décembre 2003 que: suite à la démission du commissaire aux comptes SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, S.à r.l. avec effet au 1^{er} janvier 2002, a été nommée en remplacement la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

16(001546.3/000/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ENSOR S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 23.837.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 7 janvier 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001548.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 14.746.

Les bilans ci-après, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Le bilan au 31 décembre 1977, réf. LSO-AM00060,

Le bilan au 31 décembre 1978, réf. LSO-AM00058,

Le bilan au 31 décembre 1979, réf. LSO-AM00055,

Le bilan au 31 décembre 1980, réf. LSO-AM00054,

Le bilan au 31 décembre 1981, réf. LSO-AM00053,

Le bilan au 31 décembre 1982, réf. LSO-AM00051,

Le bilan au 31 décembre 1983, réf. LSO-AM00048,

Le bilan au 31 décembre 1984, réf. LSO-AM00044,

Le bilan au 31 décembre 1985, réf. LSO-AM00042,

Le bilan au 31 décembre 1986, réf. LSO-AM00038,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001397.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 14.746.

Les bilans ci-après, enregistrés à Luxembourg, le 2 janvier 2004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Le bilan au 31 décembre 1987, réf. LSO-AM00036

Le bilan au 31 décembre 1988, réf. LSO-AM00032

Le bilan au 31 décembre 1989, réf. LSO-AM00028

Le bilan au 31 décembre 1990, réf. LSO-AM00025

Le bilan au 31 décembre 1991, réf. LSO-AM00022

Le bilan au 31 décembre 1992, réf. LSO-AM00021

Le bilan au 31 décembre 1993, réf. LSO-AM00018

Le bilan au 31 décembre 1994, réf. LSO-AM00017

Le bilan au 31 décembre 1995, réf. LSO-AM00016

Le bilan au 31 décembre 1996, réf. LSO-AM00011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001402.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 14.746.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001407.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 14.746.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001408.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 14.746.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001411.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.

R. C. Luxembourg B 14.746.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001412.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.
R. C. Luxembourg B 14.746.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001414.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

SAFETIROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Grappenhiehl.
R. C. Luxembourg B 14.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001417.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

MOLLIN S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 47.812.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mamer, le 7 janvier 2004.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(001550.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FERSACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.105.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 18 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00224.– Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001554.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

IMMOCONSTRUKTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.892.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 novembre 2003 que:
- la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts-comptables, ayant son siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra dans l'année 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001551.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

WEST AIR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1360 Luxembourg, Cargo Center Luxair.
R. C. Luxembourg B 83.004.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001553.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

EUROPE TOOL COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.708.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à Monsieur Raymond Richard que le contrat de domiciliation liant la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l. à la société EUROPE TOOL COMPANY S.A. est dénoncé avec effet immédiat. Il s'ensuit que le siège ne se trouve plus au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001555.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

PARTOUT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.986.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 4 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001565.3/695/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

EVEREST INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4039 Esch-sur-Alzette, 47, rue du Bourgrund.
R. C. Luxembourg B 50.279.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001556.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DISTRICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.913.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 novembre 2003 que:

- la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts-comptables, ayant son siège à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra dans l'année 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001557.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

PAUL THILTGES DISTRIBUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 44.025.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001558.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ATELIERS EMILE GORZA ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7590 Beringen-Mersch, 11, rue Irbicht.
R. C. Luxembourg B 33.979.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001561.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

SATALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.684.

EXTRAIT

THEMIS AUDIT LIMITED, dont le siège social est à Abbott Building, P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, a démissionné en date du 30 décembre 2003 de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001628.3/1005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

MONT D'OR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 30.949.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et M. C.W.J.M. VAN ERP, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 18 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001560.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

HI-TECH DEVELOPMENT AND RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 73.024.

—
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 22 juin 2003

La séance est ouverte à 14.00 heures à Luxembourg.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Alain S. Garros,

Secrétaire: Monsieur Fabio Pezzera,

Scrutateur: Monsieur Claude Karp.

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes clos le 31 décembre 2002.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Constatation de la validité de l'Assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée prend note des comptes annuels 2002 et constate que la société a dû arrêter son activité suite à la faillite de sa filiale en France. L'Assemblée approuve la perte de 305.027,- euros, perte reportable sur l'exercice 2003.

La résolution est approuvée à l'unanimité par tous les membres de l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est approuvée à l'unanimité par tous les membres de l'Assemblée.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est approuvée à l'unanimité par tous les membres de l'Assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14.45 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 22 juin 2003.

Signature / Signature / Signature / Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00724. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001227.2//51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HI-TECH DEVELOPMENT AND RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 73.024.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour la Société

HI-TECH DEVELOPMENT AND RESEARCH S.A.

Signature

L'Administrateur-délégué

(001193.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

MENUISERIE SCHWALEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, 3, Zone Artisanale et Commerce.

R. C. Luxembourg B 91.510.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001563.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DI CORSO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.214.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 4 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001566.3/695/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

HORIZON BLEU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.191.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;

- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 18 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001562.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

HEALTH & BEAUTY EURODEAL LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 72.428.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 22 juin 2003

La séance est ouverte à 11.00 heures à Luxembourg.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Alain S. Garros,

Secrétaire: Monsieur Fabio Pezzera,

Scrutateur: Monsieur Claude Karp.

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Constatation de la validité de l'Assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comme suit:

Perte de l'exercice:	- 9.963,67 EUR
--------------------------------	----------------

Affectation aux résultats reportés	- 9.963,67 EUR
--	----------------

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11.20 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 22 juin 2003.

Signature / Signature / Signature / Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001225.2//52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HEALTH & BEAUTY EURODEAL LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 72.428.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HEALTH & BEAUTY EURODEAL LTD S.A.

Signature

(001208.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2004.

GLOBAL MEDIA SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R. C. Luxembourg B 42.390.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001564.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ERRESSE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 84.882.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2003

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président,
- Monsieur Luc Hansen, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001570.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

MOLLIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.812.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 18 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001567.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ENSOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 23.837.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 29 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001568.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

A.T.F. PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 87.308.

—
Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07559, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 décembre 2003.

Pour A.T.F. PARTICIPATIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(001667.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

**BPU BANCA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. BPU BANCA INTERNATIONAL, BANQUE BPU INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.406.

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BPU BANCA INTERNATIONAL S.A. R.C.S. de Luxembourg No. B 64.406, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du dix-huit mai 1998, publié au Mémorial, Série C n° 554 du 29 juillet 1998.

Les statuts de la société furent changés plusieurs fois dans la suite et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 8 décembre 2003, non encore publié au Mémorial.

La séance est ouverte à neuf heures quarante-cinq.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giorgio Vignolle, directeur général de banque, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte de la liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les quarante mille actions (40.000) d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, constituant l'intégralité du capital social de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000,-) de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée, qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Quant aux procurations, elles ont déjà été annexées à l'acte du 8 décembre 2003.

II. Que la présente assemblée a été rendue nécessaire pour répondre à une exigence des autorités de surveillance par la suppression de l'abréviation BANQUE BPU INTERNATIONAL S.A. dans la dénomination sociale de la société.

L'assemblée, après avoir délibéré des points à l'ordre du jour, a pris à l'unanimité, et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer l'alternative BANQUE BPU INTERNATIONAL S.A. dans la dénomination sociale de la société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'alinéa premier de l'article 1 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1. 1^{er} alinéa.** Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de BPU BANCA INTERNATIONAL S.A.

Les autres alinéas du même article restent inchangés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close à dix heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: G. Vignolle, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, vol. 141S, fol. 99, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(002081.3/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

BPU BANCA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.406.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1816 du 23 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(002082.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LUNASOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.737.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 29 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001569.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERES KLESTADT (D.I.K.), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 14.030.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001571.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LA COLONNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 72, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 34.501.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001573.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

G.I. BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 55.517.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001575.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

RIESLING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.358.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 décembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Mamer, le 29 décembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001572.3/695/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DENDRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 53.445.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2003

Sont nommés administrateurs pour une durée, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Michel De Grootte, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant au 6, rue d'Arlon, L-8395 Septfontaines,
- Monsieur Carl Brenninkmeijer, commerçant, demeurant au 22 Eekhoornlaan, B-2970 Gravenwezel,
- Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant au 8, Alpenstrasse, CH-8803 Ruschlikon.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., société anonyme, Luxembourg.

Le siège social a été transféré au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001574.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FLEXPACK TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 57.716.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 10 juin 2000 que:

- ELPERS & CO REVISEUR D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège statutaire au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg est nommée en tant que commissaire aux comptes en remplacement de LAFILUX S.A. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire de l'année 2001.

Luxembourg, le 10 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2003, réf. LSO-AL04143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001651.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

B.M.C. S.A., BUSINESS MEDIA CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6991 Rameldange, 2, rue du Rham.
R. C. Luxembourg B 96.341.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2003

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 3 octobre 2003 que:

- Monsieur Norbert Maitry, demeurant au 32A, rue Léandre Lacroix à L-1913 Luxembourg et Monsieur Sébastien Carcone, demeurant au 19-21, Place de la Nation à F-75011 Paris, ont été nommés administrateurs de la société en remplacement de Monsieur Livius Gorecka demeurant au 29, rue Emile Mayrisch à L-2141 Luxembourg, et de Madame Tessa Cadamuro demeurant au 2A, rue de la Résistance à L-4942 Bascharage, ces deux derniers ayant démissionné de leur fonction respective d'administrateur de la société.

Les mandats de Messieurs Norbert Maitry et Sébastien Carcone prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009.

- Monsieur Franck Maitry se retire de son poste d'administrateur-délégué mais reste cependant administrateur de la société, et ce jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2009.

- L'Assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur André Raskin, demeurant au 10, Chemin des Gardes-Frontière à B-4840 Welkenraedt, au poste de directeur de la société en charge de la gestion journalière.

Quand les règles relatives aux autorisations d'établissement l'exigent, la société sera engagée vis à vis des tiers comme suit:

- signature individuelle du Directeur jusqu'à € 5000,- (cinq mille euros) par engagement;
- signature conjointe du Directeur avec un administrateur de la société pour tout autre engagement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 6 octobre 2003

Il résulte de la réunion du conseil d'administration de la société tenue en date du 6 octobre 2003 que:

Monsieur André Raskin, demeurant au 10, Chemin des Gardes-Frontière à B-4840 Welkenraedt est nommé Directeur de la société en charge de la gestion journalière et peut engager la société vis à vis des tiers comme suit:

- signature individuelle du Directeur jusqu'à € 5.000,- (cinq mille euros) par engagement;
- signature conjointe du Directeur avec un administrateur de la société pour tout autre engagement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001980.3/727/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LES JARDINS DE LA MUSIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 163, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 58.994.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, réf. LSO-AM00148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de LES JARDINS DE LA MUSIQUE, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(001590.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

BAYERISCHE ENTWICKLUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.529.

Le bilan au 31 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(001622.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ALBAEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.715.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001615.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ANOSOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.107.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(001618.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

HCEPP II LUXEMBOURG MASTER II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 97.609.

STATUTES

In the year two thousand three, on the twelfth day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

HCEPP MANAGEMENT COMPANY II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, acting in its own name and on behalf of Heitman Central Europe Property Partners II - Sub-Fund 2 of HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, a fonds commun de placement governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by Kim Kirsch, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 11, 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (the «Company»), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (the «Articles»), which specify in articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is:

a. to borrow and/or lend moneys, act as surety or guarantor in any other manner, and bind itself jointly and severally or otherwise in addition to or on behalf of others;

b. to incorporate, participate in, conduct the management of and take any other financial interest in other companies and enterprises;

c. to render administrative, technical, financial, economic or managerial services to other companies, persons or enterprises;

d. to acquire, dispose of, manage and exploit real and personal property, including patents, marks, licenses, permits and other industrial property rights,

the foregoing whether or not in collaboration with third parties and inclusive of the performance and promotion of all activities which directly and indirectly relate to those objects, all this in the broadest sense of the terms.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name HCEPP II LUXEMBOURG MASTER II, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) represented by five thousand (5,000) shares of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of its shareholders, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law only.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders, in case of plurality of shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of any one manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/their powers for specific tasks to one several *ad hoc* agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only valid taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty-first of December 2003.

Subscription - Payment

The five thousand (5,000) shares have been entirely subscribed by HCEPP MANAGEMENT COMPANY II, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of Heitman Central Europe Property Partners II - Sub-Fund 2 of HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, a fonds commun de placement governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand eight hundred euro.

Resolutions of the shareholder

1) The Company will be administered by the following managers:

- Mr Gordon Black, Managing Director of HEITMAN INTERNATIONAL LLC, born in, Royal Oak, Michigan, U.S.A., on April 23, 1965, residing professionally at Grand Buildings, 1-3 The Strand, London, WC2N 5HR, United Kingdom;
- Mr Christopher Nelson Merrill, Managing Director of HEITMAN INTERNATIONAL LLC, born in Okinawa, Japan, on May 28, 1971, residing professionally at 191 N. Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, U.S.A.;

The duration of their mandate is unlimited. The Company will be bound by the sole signature of any one manager.

2) The address of the Company is fixed at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le douze décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

HCEPP MANAGEMENT COMPANY II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, agissant en son propre nom et pour compte de Heitman Central Europe Property Partners II - Sub-Fund 2 de HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, un fonds commun de placement, soumis au droit du Grand-Duché de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Kim Kirsch, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 11 décembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet:

a. d'emprunter et/ou de prêter des sommes d'argent, d'agir en tant que garant en toute autre occasion, et de s'engager conjointement et solidairement, ou autrement en supplément à ou pour le compte de tiers;

b. de créer, de participer à, de gérer et de prendre des intérêts financiers dans d'autres sociétés ou entreprises;

c. de rendre des services administratifs, techniques, financiers, économiques ou de gestion à d'autres sociétés, personnes ou entreprises;

d. d'acquérir, de céder, de gérer et d'exploiter des biens personnels et immobiliers, y compris des brevets, des marques, des licences, des permis et tout autre droit de propriété industrielle;

ce qui précède peut être effectué en collaboration ou non avec des tiers, et comprend l'exécution et la promotion de toutes les activités directement ou indirectement y relatives, le étant compris dans le sens le plus large.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination HCEPP II LUXEMBOURG MASTER II, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euro (EUR 125.000,-) représenté par cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il y n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des dispositions de l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés en cas de pluralité des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gestion. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gestion.

La société est engagée par la signature individuelle de l'un quelconque de ses gérants.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gestion sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2003.

Souscription - Libération

L'ensemble des cinq mille (5.000) parts sociales a été souscrit par HCEPP MANAGEMENT COMPANY II, S.à r.l., agissant en son propre nom et pour compte de Heitman Central Europe Property Partners II - Sub-Fund 2 de HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, un fonds commun de placement, soumis au droit du Grand-Duché de Luxembourg, prédésignée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de cent vingt-cinq mille euro (EUR 125.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille huit cents Euro.

Décisions de l'associé

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- Monsieur Gordon Black, Managing Director of HEITMAN INTERNATIONAL LLC, né à Royal Oak, Michigan, U.S.A., le 23 avril 1965, demeurant professionnellement à Grand Buildings, 1-3 The Strand, London, WC2N 5HR Royaume Uni;

- Monsieur Christopher Nelson Merrill, Managing Director of HEITMAN INTERNATIONAL LLC, né à Okinawa, Japon, le 28 mai 1971, demeurant professionnellement à 191 N. Wacker Drive, Suite 2500, Chicago, IL 60606, U.S.A.

La durée de leur mandat est illimitée. La Société est valablement engagée par signature individuelle de l'un quelconque de ses gérants.

2) L'adresse de siège social est fixée au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Kirsch, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 décembre 2003, vol. 426, fol. 19, case 2. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(086136.3/242/239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

ARCANIEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.862.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001619.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ATHENON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 87.743.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001621.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

BERBERIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 42.319.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001623.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FC FINANCING & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 72.241.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Signature

Mandataire

(001642.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

CORBIGNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.866.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001624.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

CORBIGNY INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.867.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001627.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

C.R.B. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.445.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001629.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DORAZINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 45.096.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001630.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FIALBO FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 19.790.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001633.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FIDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.606.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

SELIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.889.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie au Liechtenstein sous la dénomination de SELIM AKTIENGESELLSCHAFT, avec siège social à Vaduz (Liechtenstein), constituée suivant acte sous seing privé en date du 23 avril 1980, et modifié suivant acte sous seing privé en date du 26 août 2003,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Liechtenstein sous le numéro H.600/64.

La séance est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Reine Tulumello, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les quatre cent cinquante (450) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (CHF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de quatre cent cinquante mille francs suisses (CHF 450.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires présents ou représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents, des mandataires des actionnaires représentés ainsi que des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Confirmation des résolutions prises à Liechtenstein par les actionnaires le 26 novembre 2003 qui ont décidé entre autre de transférer le siège social de Liechtenstein à Luxembourg et de déléguer à la société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 70.491, tous les pouvoirs pour accomplir toutes les formalités requises au Grand-Duché de Luxembourg en vue du transfert du siège social et de la continuation de la société au Grand-Duché de Luxembourg.

2. Refonte complète des statuts de la société en vue de son transfert et de sa continuation au Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société anonyme.

3. Confirmation du transfert, avec effet au 26 novembre 2003, du siège social de la société à Luxembourg et adoption de la nationalité luxembourgeoise de la société.

4. Adoption du rapport du réviseur.

5. Confirmation de l'établissement du siège social de la société au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, avec effet au 26 novembre 2003.

6. Acceptation de la démission des membres du conseil d'administration et du commissaire actuellement en fonction avec décharge.

7. Nomination d'un nouveau conseil d'administration.

8. Nomination du commissaire aux comptes.

9. Détermination de la durée des mandats.

10. Autorisation pour la délégation des pouvoirs.

11. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Sont confirmées les résolutions prises à Liechtenstein par les actionnaires le 26 novembre 2003 par lesquelles il a été décidé:

1) De transférer le siège social à Luxembourg;

2) De déléguer à la société anonyme VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 70.491, tous les pouvoirs pour accomplir toutes les formalités requises au Luxembourg en vue du transfert du siège social et de la continuation de la société au Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

Il est adopté pour la société la forme d'une société anonyme et les statuts sont adoptés, lesquels après refonte totale, de manière à les adapter à la loi luxembourgeoise, auront désormais la teneur suivante:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il existe entre les actionnaires et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de SELIM S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société pourra également acheter, vendre, louer et gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-dix mille Euros (€ 290.000,-), représenté par vingt-neuf mille (29.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) par action.

Le capital autorisé est fixé à deux millions Euros (€ 2.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Titre II.- Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III.- Assemblées générales

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de mai à dix heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Troisième résolution

Le transfert, avec effet au 26 novembre 2003, du siège social de la société à Luxembourg et le changement de la nationalité du Liechtenstein en société de nationalité luxembourgeoise, avec effet à cette date sont confirmés.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social après la continuation de la Société à Luxembourg qui a commencé le 26 novembre 2003 se terminera le 31 décembre 2003.

2) La première assemblée générale des actionnaires sous régime légal luxembourgeois aura lieu en 2004.

Quatrième résolution

L'assemblée générale adopte le rapport dressé le 17 décembre 2003 par la société AACO, S.à r.l., établie à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, et signé par Monsieur Stéphane Weyders, en vue du transfert de la société et qui contient les conclusions suivantes:

Conclusion:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur comptable des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Cinquième résolution

L'établissement du siège social de la société au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, avec effet au 26 novembre 2003, est confirmé.

Sixième résolution

L'assemblée donne démission avec pleine et entière décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire actuellement en fonction.

Septième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

1) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

b) Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

c) La société anonyme EDIFAC S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

Huitième résolution

Il est procédé à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en remplacement de l'ancien comme suit:

La société anonyme TRUSTAUDIT S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 73.125.

Neuvième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Dixième et dernière résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 16.00 heures.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Les frais et honoraires des présentes sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille cinq cents Euros (€ 4.500,-).

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, M.-R. Tulumello, E. Mantilaro, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 22 décembre 2003, vol. 356, fol. 46, case 2. – Reçu 2.933,22 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 décembre 2003.

H. Beck.

(002084.3/201/233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

IGICORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.277.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001637.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LATCEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00874, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001634.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LATCEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.232.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue le 10 novembre 2003

Il résulte du procès-verbal que:

- l'Assemblée Générale a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice social clos au 31 décembre 2002;

- l'Assemblée Générale a décidé, malgré des pertes cumulées au 31 décembre 2002 dépassant 75% du capital social, de continuer les activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 (telle qu'elle a été modifiée);

- l'Assemblée Générale a accordé décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat couvrant l'exercice social clos au 31 décembre 2002;

- l'Assemblée Générale a reconduit SHAPBURG LIMITED, QUENON INVESTMENTS LIMITED et LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED dans leurs fonctions d'administrateurs jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003;

- l'Assemblée Générale a reconduit ERNST & YOUNG S.A. dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001631.3/1005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LINK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 97.904.

STATUTES

In the year two thousand three, the twenty-third of December.

Before us Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

There appeared:

1. The company GALVEN INVESTORS, having its registered office in Akara Building 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, IBC number 480067,

duly represented by Mrs Martine Kapp, private employee, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated on December 22nd, 2003.

2. Mr Eric Leclerc, employé privé, born at Luxembourg on April 4th, 1967, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

3. Mr Jos Hemmer, employé privé, born in Luxembourg on August 15th, 1952, residing professionally in L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

The prenamed proxy, after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the notary executing, remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock holding company which they intend to organize among themselves.

Name - Registered Office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock holding company (société anonyme holding) is herewith formed under the name of LINK HOLDING S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the company will remain within the limits established by the law of July 31st, 1929 on holding companies and by article 209 of the amended law of August 10th, 1915.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (€ 100.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorised capital is fixed at three hundred ten thousand Euro (€ 310,000) to be divided into three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of one hundred Euro (€ 100.-) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on the 22nd of December 2008, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorised capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of Directors and Statutory Auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, e-mail or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one A and one B signatory director or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General Meeting.

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Wednesday of June at 2.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing at least twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

In case one share is held by an usufructuary and a pure owner, the voting right belongs in any case to the usufructuary.

Business Year - Distribution of Profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

In case a share is held by an usufructuary and a pure owner, the dividends as well as the profits carried forward belong to the usufructuary.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General Dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2004.

The first annual general meeting shall be held in 2005.

The first directors and the first auditor are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed to as follows:

Subscriber	Number of shares	Amount subscribed to and paid-up in Euro
1) GALVEN INVESTORS, prenamed	308	30,800.- EUR
2) Mr Eric Leclerc, prenamed	1	100.- EUR
3) Mr Jos Hemmer, prenamed.	1	100.- EUR
Total:	310	31,000.- EUR

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at two thousand five hundred Euro (2,500.- €)

Extraordinary General Meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at four.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first year end:

A signatory:

- Mr Bernard Nagelberg, administrateur de sociétés, born at New-York, USA, on October 31st, 1952, residing 200, Montague Street, Brooklyn New York.

B signatory:

- Maître Andres Baumgartner, lawyer, born at CH-Altstätten on January 2nd, 1961, residing in Sihlporte/Talstrasse, CH-8021 Zurich,

- Mr Eric Leclerc, employé privé, born at Luxembourg on April 4th, 1967, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg,

- Mr Jos Hemmer, employé privé, born at Luxembourg on August 15th, 1952, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Maître Andres Baumgartner, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first year end:

- Mrs Diane Wunsch, employée privée, born at Wiltz on May 13th, 1961, residing professionally at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

The undersigned Notary who knows and speaks the English language, states herewith that, upon the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, said persons appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société GALVEN INVESTORS, ayant son siège social à Akara Building 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, R.C. numéro 480067, ici représentée par Madame Martine Kapp, employée privée, demeurant professionnellement à L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale, en vertu d'une procuration donnée en date du 22 décembre 2003.
2. Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 04 avril 1967, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg,
3. Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement à Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

La prédite procuration, signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de LINK HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mille neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de trois cent dix mille euros (310.000,- EUR) qui sera représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 22 décembre 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec ou sans émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommée par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administration désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, e-mail ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mercredi du mois de juin à quatorze heures (14.00).

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au commissaire.

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propiété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en euro
1) GALVEN INVESTORS, prénommée	308	30.800,- EUR
2) Mr Eric Leclerc, prénommé	1	100,- EUR
3) Mr Jos Hemmer, prénommé	1	100,- EUR
Total:	310	31.000,- EUR

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatations

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille cinq cents euros (2.500,- €).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

Signature catégorie A:

- Monsieur Bernard Nagelberg, administrateur de sociétés, né à New-York, USA le 31 octobre 1952, demeurant à 200, Montague Street, Brooklyn, New York.

Signature catégorie B:

- Maître Andres Baumgartner, avocat, né à CH-Altstätten le 02 janvier 1961, demeurant à Sihlporte/Talstrasse, CH-8021 Zurich,

- Monsieur Eric Leclerc, employé privé, né à Luxembourg le 04 avril 1967, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg,

- Monsieur Jos Hemmer, employé privé, né à Luxembourg le 15 août 1952, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Maître Andres Baumgartner, prénommé, aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

Madame Diane Wunsch, employée privée, née à Wiltz le 13 mai 1961, demeurant professionnellement au 6A, Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Lecture du présent acte ayant été faite aux personnes comparantes qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise.

Les présents statuts rédigés en langue anglaise sont suivis d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français le texte anglais primera.

Signé: M. Kapp, E. Leclerc, J. Hemmer, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 décembre 2003, vol. 523, fol. 64, case 12.– Reçu 3.100 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 7 janvier 2004.

J. Gloden.

(002441.3/213/419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2004.

HUBIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5426 Greiveldange, 12A, A Benzelt.

R. C. Luxembourg B 72.936.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL07098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Signature

Mandataire

(001649.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

CLARISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 54.038.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 novembre 2003

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président du Conseil d'Administration,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001576.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

NG INVESTISSEMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.369.

—
EXTRAIT

Il ressort des résolutions circulaires du conseil d'administration du 21 octobre 2003 que:

- Monsieur Beat Notz, gérant de portefeuilles, demeurant professionnellement à Genève (Suisse), a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Norbert Ganz. Le mandat de Monsieur Beat Notz expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

- Monsieur Guy Hornick, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001580.3/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

MAROWINIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.484.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001662.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

REALSTAR HEALTHCARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.000.000,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.260.

—
EXTRAIT

Faisant suite à un transfert du 15 décembre 2003, les 20.000 parts sociales représentant le capital social se répartissent comme suit:

1: REALSTAR HEALTHCARE I ONTARIO LIMITED

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM00960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001669.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

PROMOTHERMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 25.358.

—
Extrait de la résolution du conseil d'administration du 30 septembre 2003

- Il est décidé de nommer président du conseil d'administration Monsieur Guy Hornick, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001586.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FACIT DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 50.750.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

Signature.

(001682.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FACIT DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 50.750.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(001678.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FACIT DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 50.750.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(001686.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

AREND-FISCHBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 65.170.

Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07545, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 décembre 2003.

Pour AREND-FISCHBACH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(001661.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

AREND-FISCHBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 65.170.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07554, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 décembre 2003.

Pour AREND-FISCHBACH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(001664.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FRAMEFIN HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.378.

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2003 a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée donne décharge définitive et sans réserves au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation.

Ensuite l'assemblée prononce la clôture de la liquidation et déclare que la société anonyme FRAMEFIN HOLDING S.A., en liquidation, ayant son siège social 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, a définitivement cessé d'exister, même pour les besoins de la liquidation. Les livres et documents sociaux seront conservés au dernier siège de la société, qui doit les conserver durant un délai de cinq ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001738.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

PROMOCALOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.411.

Extrait de la résolution du conseil d'administration du 6 novembre 2003

- Il est décidé de nommer président du conseil d'administration Monsieur Guy Hornick, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2003, réf. LSO-AM00405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001777.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

AG DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 68.929.

Extrait de la résolution du conseil d'administration du 17 novembre 2003

- Il est décidé de nommer président du conseil d'administration Monsieur Guy Hornick, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2003, réf. LSO-AM00403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001781.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

FIDIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.189.

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 18 juillet 2003 à 10 heures

En conformité avec l'article de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les pertes cumulées étant supérieures à la moitié du capital social, la question de la dissolution de la société devra être posée à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Patrick Dhondt de son poste d'administrateur avec effet au 20 août 2002 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Michel Di Benedetto au poste d'administrateur.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001931.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

**GSI S.A., Société Anonyme,
(anc. GSI HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.483.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Guido Scalfi, industriel, demeurant à Luxembourg, Président et Administrateur-Délégué
- Madame Cristina Scalfi, conseillère d'entreprises, demeurant à Teolo (Italie)
- Monsieur Roberto Scalfi, industriel, demeurant à Lesmo (Italie)

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.
Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2003, réf. LSO-AM00365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001785.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

PETIT JOS ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5374 Munsbach, 73, rue du Château.
R. C. Luxembourg B 18.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00402, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour PETIT JOS ET FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(001786.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

BLUMENTHAL JARDINAGE & HYDROCULTURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8369 Hivange, 31, rue de Garnich.
R. C. Luxembourg B 47.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 janvier 2004, réf. LSO-AM00400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour BLUMENTHAL JARDINAGE & HYDROCULTURE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(001790.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

SOCRATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.526.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 décembre 2001 que:

- Monsieur David De Marco, Directeur, demeurant à L-Stegen; Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en droit UCL, demeurant à B-Fauvillers et Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Alessandro Jelmoni, Mario Iacopini et Eliseo Graziani, démissionnaires.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001933.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

IMACORP BUSINESS CENTRE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 46.706.

La convention de domiciliation conclue le 29 décembre 2000 entre la société IMACORP BUSINESS CENTRE S.A. et FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. a pris fin.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM00959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001829.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LAZARE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.288.

La convention de domiciliation conclue le 29 décembre 2000 entre la société LAZARE S.A. et FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. a pris fin.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM00962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001830.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

LUXDING HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 29.936.

La convention de domiciliation conclue le 29 décembre 2000 entre la société LUXDING HOLDING S.A. et FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. a pris fin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2004, réf. LSO-AM00972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001831.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

CRUMENS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 2.570.000,- USD.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.923.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 24 décembre 2003 que la succursale de AHOLD FINANCE COMPANY N.V., AHOLD FINANCE COMPANY N.V., Curaçao, Geneva Branch, dûment établie et active à Genève, Suisse, ayant son siège social au 2, rue Jean-Petitot, CH-1204 Genève, Suisse et inscrite au registre du Commerce de Genève sous le numéro 6403/2002, est dorénavant associé unique de la société CRUMENS INTERNATIONAL, S.à r.l.

Münsbach, le 29 décembre 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(001905.3/556/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

INTERNATIONAL PARTICIPATION COMPANY S.A. (IPARCO), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 27.941.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001654.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

MALAY INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.324.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001577.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

E.I.S., ESOFAC INSURANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.919.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001579.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ST GERMAIN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 58.725.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001584.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

INTERNATIONAL CLOTHING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 59.347.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04907, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001592.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

INTERNATIONAL CLOTHING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.
R. C. Luxembourg B 59.347.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(001588.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

ALCAZAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 82.760.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, réf. LSO-AM00810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

(001653.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

KENSALYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 74.503.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001657.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

MARINGA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.614.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(001658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

DANSKE BANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 14.101.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 6 janvier 2004.

Pour le notaire T. Metzler

C. Erpelding

(001666.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2004.
